

La révolution verte en Vallée d'Aoste

Les politiques d'aide aux revenus sont de plus en plus justifiées en raison des services que les agriculteurs sont à même de fournir à la collectivité, et la compétitivité du secteur agricole doit s'accompagner de techniques de production capables de préserver les ressources naturelles, de réduire et dans la mesure du possible de prévenir la pollution environnementale et de fournir des produits de qualité.



Il est prévu, et c'est là le plus important, d'accorder des aides en échange d'« engagements » directs dans le domaine agri-environnemental, ce qui revient à substituer à la logique d'une simple indemnisation pour l'abandon par l'agriculteur de terres « gelées » celle d'un encouragement proportionnel à l'accomplissement de services de protection active du territoire.

En substance, l'évolution de la politique agricole commune va dans le sens d'une politique plus articulée portant sur l'ensemble des zones rurales, qui ne sont plus considérées comme un espace de second ordre et souffrant d'un retard de développement, mais comme des zones se prêtant à des interventions susceptibles de favoriser une nette amélioration de la qualité de la vie et une utilisation avisée et rationnelle des ressources naturelles.

En 1960 ou en 1970 personne n'aurait pu comprendre complètement le sens des affirmations que je viens de lire. Les « aides au revenu » ainsi que la notion de « compétitivité de l'agriculture » étaient des expressions difficiles à saisir ; les mots « ressources naturelles » et « pollution » ne trouvaient aucune application ni dans le langage quotidien ni dans le langage des citoyens. Et encore : « qualité des produits », « engagements dans le domaine agro-environnemental » !



Les vignobles près de l'Institut à Aoste

(photo propriété Institut Agricole Régional)

Aujourd'hui encore, la plupart des gens, y compris les agriculteurs, ont du mal à comprendre ou à accepter ces concepts.

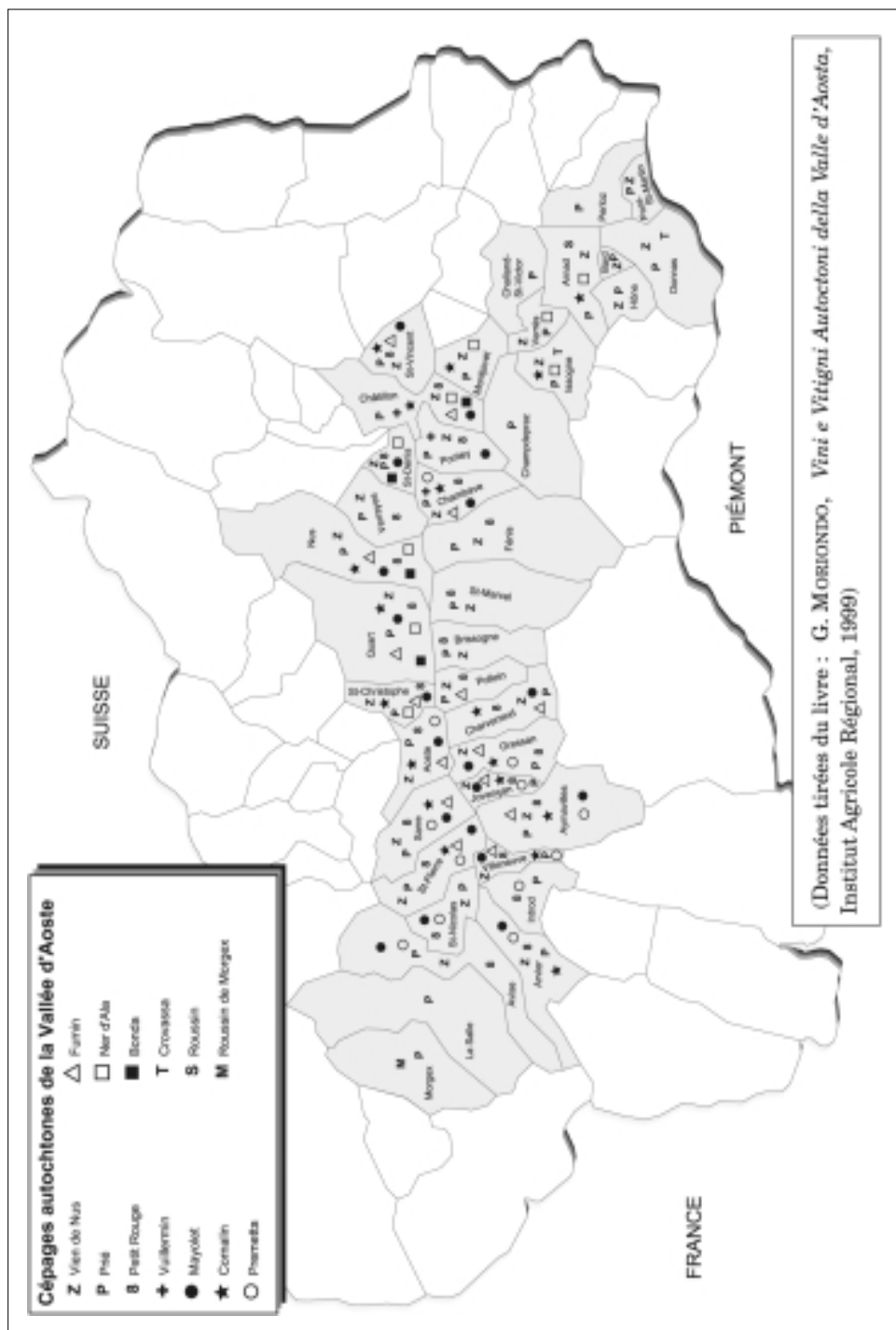
La notion même d'agriculture a changé après la « révolution verte » et dans ces dernières années seulement on a su donner une nouvelle définition ; une nouvelle définition pour un terme qui, comme l'eau et le soleil, semblait immuable : fatigue et orgueil, peine et savoir-faire, tribulations et maîtrise de la terre et des éléments.

L'agriculture doit être « multifonctionnelle, durable, compétitive, capable d'entretenir le paysage, de maintenir l'espace naturel et d'apporter une contribution essentielle à la vitalité du monde rural, et de répondre aux préoccupations et exigences des consommateurs en matière de qualité et de sûreté des denrées alimentaires, de protection de l'environnement et de préservation du bien-être des animaux. »

Tradition et renouveau : une fois de plus.

La « révolution verte » a été déclenchée par la combinaison de trois essors technologiques : la mécanique, la génétique et la chimie... et accélérée par les intérêts économiques et par la politique agricole européenne.

Le lait produit par trois de nos petites vaches Valdôtaines Pie-Rouge peut être aisément produit par une seule grande frisonne ; chaque mètre carré de terre peut



produire – deux récoltes par an – 20 fois plus que « lo tzan de l'Arpetta », dont l'exploitation assurait pourtant un tas énorme de pommes de terre dans la cave... dix, cent fois plus de produit avec dix, cent fois moins de peine.

Tout cela, bien sûr, dans la plaine et dans les situations favorables.

Dans nos montagnes l'agriculture devrait pour autant se déclarer dépassée, battue, impropre... abusive dans l'économie moderne ?

D'autre part, les nouveaux emplois dans le secteur du tourisme, de l'industrie et de l'administration publique promettaient des revenus très convenables.

Analyser l'évolution de notre agriculture dans ces trente dernières années doit tenir compte de tous ces éléments, y compris l'attention et le soutien voulus, recherchés, imposés et garantis par la politique régionale grâce à la compétence primaire dans le domaine agricole prévue par les Statuts d'autonomie.

Nous pourrions aussi discuter des erreurs de parcours, des distorsions et des entorses du système agricole valdôtain ; un fait demeure irréfutable : l'agriculture valdôtaine existe encore, elle est vivante et fait vivre, par sa présence, la majeure partie du territoire de la région, et elle répond déjà en partie aux éléments de la réforme du sommet de Berlin de 1999 que nous avons évoqué auparavant.

Et pourtant : comme elle a changé !



Alpage d'Entrelor - Rhêmes-Notre-Dame

(photo propriété Institut Agricole Régional)

**L'École de l'Institut
Agricole Régional d'Aoste**
(photo propriété Institut Agricole Régional)

Chacune des « inventions » de la mécanique, de la chimie et de la génétique a changé une partie de la manière de vivre du campagnard : il serait fort intéressant d'examiner dans les détails l'impact de ces innovations.



Je préfère toutefois, faute de temps et de compétence, commenter quelques exemples qui permettent de saisir d'un côté le bouleversement de la manière d'opérer que la technique peut déclencher et, de l'autre côté, les barrières que la culture traditionnelle peut dresser contre l'introduction d'innovations techniques, pourtant intéressantes.

La mécanique a contribué d'une façon remarquable, et contradictoire, à la révolution verte en Vallée d'Aoste : les faucheuses, les « ape », les moteurs électriques, les tracteurs, les camions, les trayeuses...

Certains engins ont été immédiatement approuvés et employés dès que les conditions économiques des exploitations le permettaient et les outils traditionnels n'ont continué à être employés que dans les conditions extrêmes : c'est, par exemple, le cas de la fenaison.

L'introduction de la traite mécanique, au contraire, est encore de nos jours soumise à de nombreuses évaluations, perplexités, contrariétés, accusations.

La connaissance personnelle des vaches... de chacune de ses propres vaches ; le colloque quotidien, bi-quotidien, avec chacune d'entre elles ; la crainte de perdre du lait ou plutôt de confier à une machine une opération sensible comme la traite, tout cela a beaucoup entravé l'introduction de la trayeuse dans nos élevages. Et pourtant il s'agit d'une opération pénible et fatigante pour les hommes tout au long des saisons. À ces raisons culturelles, on peut ajouter la liste des autres problèmes liés au « refus » de la traite mécanique : faible adaptation de la race, interruption forcée de la traite mécanique pendant l'alpage, manque d'appuis techniques, équipements étudiés pour les élevages de la plaine... sans oublier les débats sans fin sur l'influence négative de la trayeuse sur la qualité de la Fontine. Ces discussions propagées par des éleveurs peu compétents dans le domaine spécifique, ont été souvent soutenues par des techniciens soucieux de trouver des réponses immédiates aux problèmes des fromageries ; au lieu de donner de l'assistance sur l'emploi correct, du point de vue de l'hygiène, de la mécanique et

de l'entretien des trayeuses, on a souvent préféré accuser la machine.

Dans le domaine de la génétique nous devons faire une distinction importante entre les trois domaines traditionnels de l'agriculture valdôtaine : l'élevage, la vigne et la pomme.

Le domaine de l'élevage a su maintenir les races autochtones, les races plus « évoluées » ayant vite montré leurs limites (les quelques mille vaches cosmopolites importées au début des années quatre-vingt ont rapidement disparu !) ; le règlement de production de la Fontine assure d'ailleurs que le lait utilisé pour la fabrication du fromage AOP provient exclusivement des vaches valdôtaines.

Quand nous avons dû nommer nos races pour la définition du Livre Généalogique officiel, en 1982, nous avons donné la priorité au terme « valdôtain » : nos races s'appellent ainsi, à différence de toutes les autres, « Valdôtaine Pie-Rouge » et « Valdôtaine Pie Noire-Châtain ».

La viticulture valdôtaine, après la deuxième guerre mondiale, était agonisante et en plein marasme : réduction de la superficie, confusion totale dans les cépages, approximation en cave... résultat : peu de vin et souvent médiocre, et « importation » de vin parfois plus médiocre encore.

Aujourd'hui tout le monde est d'accord pour reconnaître, à l'École pratique d'Agriculture avant et à l'Institut agricole après, un rôle décisif dans le nouvel essor de notre viticulture.

Les éléments qualifiants de ces actions ont été la formation professionnelle dans les opérations en vigne et, surtout, en cave, et le choix des cépages.

Pour les choix génétiques des cépages, on a procédé sur deux chemins: introduction de cépages sélectionnés pour permettre une reprise rapide de la viticulture et collection, étude, sélection et revalorisation des cépages autochtones.

Le nouveau disciplinaire des vins DOC de la Vallée d'Aoste, qui vient d'être publié, prévoit l'emploi de deux autres de ces derniers : le *Mayolet* et le *Cornalin*, qui vont s'ajouter à la *Prématta* et au *Fumin*.

Nous pouvons affirmer que la Vallée d'Aoste a su conserver son patrimoine de biodiversité tant dans le domaine végétal que dans le domaine animal ; nous avons toutefois moins bien travaillé, pour le moment, en ce qui concerne la conservation des vieilles variétés de pommes.

Pour ce qui est de la chimie je me bornerai à souligner deux faits qui, en quelque sorte, sont entremêlés : l'exagération dans l'emploi de certains produits chimiques qui a procédé parallèlement à la croissante disponibilité financière (pensez aux antibiotiques ou aux engrais chimiques) et l'incapacité de la part des techniciens, dont je fais partie, à maîtriser l'innovation technologique liée à la chimie. On pourrait faire une analyse similaire pour l'utilisation des compléments d'alimentation pour les bovins. Là, encore une fois, c'est une question de culture :



Une jeune fromagère à l'alpage d'Entrelor

(photo propriété Institut Agricole Régional)

à part l'incapacité à les doser que je viens de souligner, les éleveurs ont souvent cru plus volontiers aux arguments flatteurs des vendeurs qu'aux conseils des techniciens.

Dans les dix dernières années, on a beaucoup progressé dans ces deux sens : dans l'utilisation des moyens chimiques qui sont maintenant limités au strict nécessaire (voir mesures agro-environnementales) ou explicitement refusés (voir le développement de l'agriculture biologique), ainsi que dans l'offre d'assistance technique et la confiance de la part des agriculteurs.

Je terminerai en relisant les phrases avec lesquelles j'ai commencé en espérant que ce point de vue particulier sur l'agriculture valdôtaine que je vous ai proposé, qui est un peu loin des lieux communs, vous aura donné des sujets de réflexion.

Emanuele Dupont